

CAS (Certificate of Advanced Studies) en fiscalité des PME



Une formation pratique et de qualité pour les PME et leurs conseillers

Une opportunité de valider et d'acquérir de nouvelles connaissances

Un programme et un titre communs de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et de la Haute école de gestion Arc

Objectifs généraux et domaine d'études

Le CAS en fiscalité des PME est un programme offert par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et par la Haute école de gestion Arc. Le but de cette formation postgrade certifiante (Certificate of advanced studies) est de fournir aux participant-e-s une expertise en fiscalité des petites et moyennes entreprises. Elle vise à compléter et structurer des connaissances déjà existantes et à les affiner. Elle mène à un titre reconnu (CAS) et établi communément par les deux institutions.

Public cible

Toute personne impliquée dans le conseil aux PME et désireuse d'approfondir les thématiques fiscales auxquelles les PME et leurs dirigeant-e-s sont habituellement ou potentiellement confronté-e-s.

Avocat-e-s, juristes, notaires, expert-e-s fiduciaires, comptables confirmé-e-s en fiduciaire, conseillers et conseillères en assurance, banquiers, banquières, employé-e-s d'administrations publiques, etc.

Conditions d'admission

Bachelor ou équivalent d'une Haute école
ou

Titre ou expérience pratique jugée équivalente (admission sur dossier)

Contenu

Le CAS est composé de deux modules et consiste en journées thématiques qui portent sur les domaines importants pour les PME.

Sont en particulier couverts : la fiscalité des sociétés de personnes et de capitaux, la TVA, les entreprises intercantionales et internationales, l'impôt anticipé, l'impôt à la source, l'acquisition ainsi que la détention et la vente d'immeubles, l'imposition du salaire et du dividende, les restructurations, etc.

Vous trouverez plus de détails sur le programme et son contenu sous forme de mots clefs en pages 4 et 5.

Méthode d'enseignement

Chaque cours est enseigné par un-e spécialiste différent-e, issu-e de la pratique, de l'administration et/ou du monde académique.

L'enseignement est axé autour de cas pratiques et d'exercices permettant de cerner ainsi que d'illustrer les dispositions légales et la théorie.

Responsables scientifiques

Prof. Dr. Thierry Obrist, Université de Neuchâtel, avocat.

Prof. Benjamin Chapuis, Haute école de gestion Arc, expert-comptable diplômé.



Programme (sous réserve de modification)

MODULE 1 – 7,5 jours – 5 ECTS

16.09.2020	1j	Introduction générale au droit fiscal suisse	Thierry Obrist	Répartition des compétences, principes applicables, harmonisation des impôts, différents types d'impôts, d'assujettissement et de contribuables, aspects de procédure, aperçu de différentes réformes fiscales en cours.
17.09	1j	Du droit comptable au droit fiscal	Benjamin Chapuis	Principes comptables, règles et planification fiscales (principe de déterminance, mais existence de règles fiscales correctrices): amortissements, provisions, corrections de valeur, prévoyance, prestations appréciables en argent, emploi, actions propres.
13.10	1j	La PME et l'impôt sur le bénéfice	Cédric Stucker	Principes, assujettissement, sous-capitalisation, réduction pour participation, emploi, stratégies fiscales, la fin des statuts fiscaux cantonaux, exonérations, assainissements, liquidation.
14.10	1j	La fiscalité des indépendants	Philippe Béguin	Fortune privée et commerciale, principe de prépondérance, réalisation fiscale, prévoyance, liquidation / rachats fictifs.
10.11	1j	La fiscalité des propriétaires de PME	Vincent Hegetschweiler	Dividende vs. salaire, valeur fiscale – valeur de rendement, prestations appréciables en argent, règlement de frais, remboursement d'apport.
11.11	1j	Le quotidien TVA d'une PME	Patrick Conrady	Assujettissement, objet de l'impôt, localisation de la prestation, DIP et REDIP, base de calcul et taux, opérations transfrontalières, impôt sur les acquisitions, contrôle TVA, optimisation TVA.
09.12	0,5j	La PME et ses propriétaires face à l'impôt anticipé et aux droits de timbre – 1^{ère} partie	Alain Biedermann	Prélèvement et remboursement de l'IA, communication et validation des apports de capital (création / remboursement) procédure de déclaration, intérêts sur c/c et prêt à l'actionnaire, formulaires clé.
09.12	0,5j	La PME intercantonale	Daniel de Vries Reilingh	
10.12	0,5j	Assujettissement intercantonal (administration effective et siège formel, établissement stable), répartition intercantonale, traitement des immeubles détenus par les entreprises.		
13.01.2021	0,5j	Examen écrit (5 crédits ECTS) – Module 1		

MODULE 2 – 8,5 jours – 5 ECTS

10.02.2021	1j	Quand la PME achète, détient ou vend des immeubles	Bastien Verrey	Impôt sur les gains immobiliers, droit de mutation, détermination du gain, différés d'imposition, transferts économiques, société immobilière.
11.02	1j	Quand la PME est confrontée à certaines questions internationales	Kristian Olenik	Conventions de double imposition, Etat de résidence et Etat de la source, règles d'attribution du droit d'imposition, quelques questions de prix de transfert.
10.03	0,5j	Quand la PME passe la douane	Philippe Roueche	Taxes douanières et accords de libre-échange, flux des marchandises.
10.03	0,5j	La PME et ses propriétaires face à l'impôt anticipé et aux droits de timbre – 2^e partie	Alain Biedermann	Prélèvement et remboursement de l'IA, communication et validation des apports de capital (création / remboursement) procédure de déclaration, intérêts sur c/c et prêt à l'actionnaire, formulaires clé.
11.03	0,5j	La PME et l'impôt à la source	Raymond Zahner	Imposition à la source des salariés, des administrateurs et des sportifs; traitement des frontaliers; obligations de l'employeur.
07.04	0,5j	Quand la PME a des problèmes fiscaux	Delphine Yerly	Aspects fiscaux pénaux (général).
07.04	0,5j	Quand la PME a des problèmes fiscaux	Gael Schaffter	Aspects TVA pénal.
08.04	1j	Quand la PME se restructure	Sébastien Charpié & Raphaël Leveau	Transmission d'entreprise (succession, donation, vente/cession) – LPI, transposition; restructuration d'entreprises (fusion, scission, transfert de patrimoine); liquidation.
05.05	1j	Quand la PME devient un groupe international	Aliasghar Kanani	Structuration, financement, choix du lieu de la holding.
06.05	1j	Séminaire annuel public « Fiscalité des PME »	Divers	Thème 2021.
03.06	1j	Workshop récapitulatif	Thierry Obrist & Martina Danz	Cas pratiques et examen de sujets sélectionnés par les étudiant-e-s.
09.06	0,5j	Examen écrit (5 crédits ECTS) – Module 2		
18.08	0,5j	Examens écrits de rattrapage – Modules 1 + 2		

Intervenants (sous réserve de modification)

Nom	Prénom	Fonction	Entité
Béguin	Philippe	Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité (avocat, expert fiscal diplômé)	CBEF - Cabinet Beguin d'expertise fiscale SA, Neuchâtel
Biedermann	Alain	Remplaçant du chef de division, Division Perception DAT (Comptable avec brevet fédéral)	Administration fédérale des contributions AFC, Berne
Chapuis	Benjamin	Professeur HES, expert-comptable diplômé	Haute école de gestion Arc Neuchâtel
Charpié	Sébastien	Associé d'une fiduciaire (expert-comptable Diplômé, licence en économie et MAS in international taxation)	Fiduciaire Muller Christe & Associés SA, Neuchâtel
Conrady	Patrick	Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité (expert fiscal diplômé, Master en droit)	TVA Solutions Sàrl, Lausanne / Genève
Danz	Martina	Assistante à la chaire de droit fiscal de l'Université de Neuchâtel (Master en droit)	Université de Neuchâtel
de Vries Reilingh	Daniel	Associé d'une étude d'avocats (Dr en droit, avocat, LL.M., expert fiscal diplômé)	KGG & Associés, Avocats au barreau & notaires, Neuchâtel
Hegetschweiler	Vincent	Associé d'une fiduciaire et chargé de cours en fiscalité Bachelor/EMBA, HEG Arc Neuchâtel (expert-comptable et expert fiscal diplômé)	HEG Arc Neuchâtel Société Fiduciaire Vigilis SA, La Chaux-de-Fonds
Kanani	Aliasghar	Tax Partner (avocat, LL.M. in International Taxation, MAS in Business Law)	Bonnard Lawson International Law Firm, Genève
Leveau	Raphaël	Associé d'une fiduciaire (expert comptable diplômé)	Berney Associés, Genève
Obrist	Thierry	Professeur et associé d'une étude d'avocats (Dr. en droit, avocat, LL.M)	Université de Neuchâtel et LEAX Avocats, Neuchâtel
Olenik	Kristian	Conseiller fiscal (LL.M., ADIT International Tax Affiliate of The Chartered Institute of Taxation)	Administration fiscale cantonale, Direction des affaires fiscales, Genève
Roueche	Philippe	Spécialiste (Diplôme fédéral d'enquêteur de douane, CAS en investigation financière HEG Arc)	Administration fédérale des douanes AFD, Berne
Schaffter	Gaël	Chef suppléant du Service pénal TVA (Avocat, MAS LCE, CAS en magistrature pénale)	Administration fédérale des contributions AFC, Berne
Stucker	Cédric	Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité (expert fiscal diplômé, titulaire du brevet de notaire)	Fiscaplan SA, Yverdon-les-Bains
Verrey	Bastien	Associé d'une étude de notaires et chargé de cours à l'Unil (Dr. en droit, notaire)	Etude Verrey & Terrier, Pully
Yerly	Delphine	Spécialiste fiscale (Master en droit, Master en finance et Master en science actuarielle)	Administration cantonale des impôts, Vaud
Zahner	Raymond	Responsable de l'entité taxation des dossiers spécifiques	Service des contributions, La Chaux-de-Fonds

Organisation

Le programme est composé de 15 jours de cours de septembre à juin et d'un séminaire publique.

Les cours ont lieu deux jours de suite par mois.

Deux sessions d'examens écrits ont lieu en janvier et en juin; une éventuelle session de rattrapage a lieu en août.

Lieu

Les cours sont donnés dans le bâtiment de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel, en face de la sortie du funiculaire (2 minutes depuis la gare de Neuchâtel).

Inscription et coût de la formation

L'inscription se fait en ligne uniquement via le lien suivant : www.ig.he-arc.ch/casfiscapme/

Les frais d'inscription se montent à CHF 5'900, les frais d'examen globaux se montent à CHF 500, en sus.

Information

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter

Mme Sandrine Schaeren Romano
Haute école de gestion Arc
Secrétaire
Espace de l'Europe 21
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 930 20 38
cas.fiscapme@he-arc.ch

www.he-arc.ch/gestion/cas-fiscapme ou www.unine.ch/fiscaPME